Fiche de Données de Sécurité MAPEPROOF SWELL

Fiche du: 21/07/2020 - révision 3



RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Identification du mélange:

Dénomination commerciale: MAPEPROOF SWELL

Code commercial: 9028211

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Usage recommandé : Pâte mono-composant d'étanchéitée

Usages déconseillés : Données non disponibles

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur: MAPEI FRANCE SA- Z.I. du Terroir - 29 av. Léon Jouhaux - F-31140 SAINT ALBAN

Responsable: sicurezza@mapei.it

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Centre Antipoison ORFILA: numéro: +33-01.45.42.59.59

MAPEI FRANCE SA - phone: +33-5-61357305

fax: +33-5-61357314 www.mapei.fr (office hours)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers



2.1. Classification de la substance ou du mélange

Réglement (CE) nº 1272/2008 (CLP)

Resp. Sens. 1 Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.

Aquatic Chronic 3 Nocif pour les organismes aquatiques, entraı̂ne des effets néfastes à long terme.

Effets physico-chimiques nocifs sur la santé humaine et l'environnement :

Aucun autre danger

2.2. Éléments d'étiquetage

Réglement (CE) n° 1272/2008 (CLP)

Pictogrammes et avertissement



Danger

Mentions de danger:

H334 Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence:

P261 Éviter de respirer les brouillards/vapeurs/aérosols.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du

visage.

P284 [Lorsque la ventilation du local est insuffisante] porter un équipement de protection respiratoire.

P304+P340 EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle

peut confortablement respirer.

P342+P311 En cas de symptômes respiratoires: Appeler un CENTRE ANTIPOISON. P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation.

Dispositions spéciales:

EUH208 Contient du (de la) isocyanate de tosyle. Peut produire une réaction allergique.

EUH204 Contient des isocyanates. Peut produire une réaction allergique.

Contient:

Date 11/03/2021 Nom produit MAPEPROOF SWELL Page n. 1 de 11

Dispositions particulières conformément à l'Annexe XVII de REACH et ses amendements successifs:

Aucune

2.3. Autres dangers

Aucun ingrédient PBT/vPvB n'est présente

Autres dangers: Aucun autre danger

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1 Substances

N.A.

3.2. Mélanges

Identification du mélange: MAPEPROOF SWELL

Composants dangereux aux termes du Règlement CLP et classification relative :

Concentration (% w/w)	Dénomination	N° identification	Classification	Numéro d'enregistrement
≥10 - <20 %	alkanes, C9-11-iso-	CAS:68551-16-6 EC:271-365-3	Asp. Tox. 1, H304; Flam. Liq. 3, H226	
≥1 - <2.5 %	isocyanate de tosyle	CAS:4083-64-1 EC:223-810-8 Index:615-012- 00-7	Eye Irrit. 2, H319; STOT SE 3, H335; Skin Irrit. 2, H315; Resp. Sens. 1, H334, EUH014	01-2119980050-47-xxxx
≥0.49 - <1 %	nonane	CAS:111-84-2 EC:203-913-4	Flam. Liq. 3, H226; STOT SE 3, H336; Asp. Tox. 1, H304; Aquatic Acute 1, H400; Skin Irrit. 2, H315; Aquatic Chronic 1, H410	
≥0.49 - <1 %	diisocyanate de 4,4'- méthylènediphényle; 4,4'- diisocyanate de diphénylméthane	CAS:101-68-8 EC:202-966-0 Index:615-005- 00-9	Acute Tox. 4, H332; Eye Irrit. 2, H319; STOT SE 3, H335; Skin Irrit. 2, H315; Resp. Sens. 1, H334; Skin Sens. 1, H317; STOT RE 2, H373; Carc. 2, H351	01-2119457014-47

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

En cas de contact avec la peau :

Enlever immédiatement les vêtements contaminés.

Laver immédiatement avec beaucoup d'eau et éventuellement du savon les parties du corps ayant été en contact avec le produit, même en cas de doute.

Laver entièrement le corps (douche ou bain).

Enlever immédiatement les vêtements contaminés et les éliminer de manière sûre.

En cas de contact avec les yeux :

Se laver immédiatement avec de l'eau.

En cas d'ingestion :

Ne pas faire vomir, consulter un médecin en montrant cette fiche de données de sécurité et l'étiquetage de danger.

En cas d'inhalation :

Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au chaud et au repos.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

N.A.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

En cas d'incident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (lui montrer, si possible, les instructions pour l'utilisation ou la fiche de sécurité).

Traitement:

(voir le paragraphe 4.1)

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés :

Eau.

Dioxyde de carbone (CO2).

Moyens d'extinction qui ne doivent pas être utilisés pour des raisons de sécurité :

Date 11/03/2021 Nom produit MAPEPROOF SWELL Page n. 2 de 11

Aucun en particulier.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Ne pas inhaler les gaz produits par l'explosion et la combustion.

5.3. Conseils aux pompiers

Utiliser des appareils respiratoires adaptés.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter les dispositifs de protection individuelle.

Emmener les personnes en lieu sûr.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher la pénétration dans le sol/sous-sol. Empêcher l'écoulement dans les eaux superficielles ou dans le réseau des eaux usées. Contenir les fuites avec de la terre ou du sable.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser mécaniquement et éliminer conformément aux réglementations locales / régionales / fédérales

Contenir les fuites et collecter mécaniquement, en évitant de soulever de poussière excessive.

Retenir l'eau de lavage contaminée et l'éliminer.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Voir également les paragraphes 8 et 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Éviter le contact avec la peau et les yeux, l'inhalation de vapeurs et brouillards.

Ne pas utiliser de conteneurs vides avant qu'ils n'aient été nettoyés.

Avant les opérations de transfert, s'assurer que les conteneurs ne contiennent pas de matériaux incompatibles résiduels.

Les vêtements contaminés doivent être remplacés avant d'accéder aux zones de repas.

Ne pas manger et ne pas boire pendant le travail.

Voir également le paragraphe 8 pour les dispositifs de protection recommandés.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Tenir loin de la nourriture, des boissons et aliments pour animaux.

Matières incompatibles:

Aucune en particulier.

Indication pour les locaux:

Locaux correctement aérés.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Recommandations

Aucune utilisation particulière

Solutions spécifiques pour le secteur industriel

Aucune utilisation particulière

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Liste des composants avec valeur OEL

Composant	Type OEL	pays	Plafon d	Long terme mg/m3	Long Terme ppm	Court terme mg/m3	Court terme ppm	Comporte ment	Remarque
isocyanate de tosyle	SUVA	Aucun		0.02		0.02			
nonane	ACGIH				200				CNS impairment
	Nationa	I FRANCE		1050	200				
	Nationa	I ESPAGNE		1065	200				
	Nationa	I DANEMARK		1050	200				
	Nationa	I FINLANDE		1100	200	1300	250		
	Nationa	I NORVÈGE		525	100	656.25	125		
	Nationa	I BELGIQUE		1065	200				
	Malaysi a OEL	MALAISIE		1050	200				
	Nationa	I SLOVAQUIE	С			1100			
diisocyanate de 4,4'- méthylènediphényle;	Nationa	I NORVÈGE		0.050	0.005				A 4

Date 11/03/2021 Nom produit MAPEPROOF SWELL Page n. 3 de 11

SUVA	Aucun		0.020		0.020		
National	SUÈDE	С	0.030	0.002	0.050	0.005	SWEDEN, Ceiling limit value
NDS	Aucun		0.030				
NDSP	Aucun		0.090				
ACGIH	Aucun			0.005			Resp sens
National	POLOGNE		0.030		0.090		
National	L'AUTRICHE		0.050	0.005	0.100	0.010	
DFG	ALLEMAGNE	С			0.050		
ACGIH	Aucun			0.005			respiratory sensitization (listed under Methylene bisphenyl isocyanate (MDI))
National	SUÈDE		0.030	0.002			
National	FRANCE		0.100	0.010	0.200	0.020	
National	ESPAGNE		0.052	0.005			
National	DANEMARK		0.050	0.005			
National	ALLEMAGNE		0.050				
National	LE PORTUGAL			0.005			
National	BELGIQUE		0.052	0.005			
NDS	POLOGNE		0.030				
NDSCh	POLOGNE				0.090		
National	RÉPUBLIQUE TCHÈQUE		0.050				
National	HONGRIE		0.05		0.050		
Malaysi a OEL	MALAISIE		0.051	0.005			
National	ESTONIE		0.050	0.005	0.100	0.010	
	RÉPUBLIQUE	С			0.100		
	TCHÈQUE						
	SLOVAQUIE		0.002				
	SLOVAQUIE ,		0.030				
	SLOVÉNIE		0.050		0.050		
	ROUMANIE				0.150		
	LITUANIE		0.050	0.005			
	LITUANIE	С			0.100	0.010	
ACGIH				0.005			respiratory sensitization (listed under Methylene bisphenyl isocyanate (MDI))
National	NORVÈGE		0.05	0.005		0.01	
	SLOVÉNIE		0.05	0.005	0.05	0.005	
contenus	dans la formu	le avec ı	ıne valeui	PNEL			

Liste des composants contenus dans la formule avec une valeur PNEL						
Composant	N° CAS	LIMITE PNEC	Voie d'exposition	Fréquence d'exposition	Remarques	
diisocyanate de 4,4'- méthylènediphényle; 4,4'-diisocyanate de diphénylméthane	101-68-8	1 mg/l	/I Eau douce			
		0.1 mg/l	Eau marine			
		1 mg/kg	Soil			
		1 mg/l	Micro-organismes dans les traitements des eaux usées			
		10.000000 mg/l	Intermittent release			

MAPEPROOF SWELL 11/03/2021 Date Nom produit Page n. 4 de 11

Liste des composants contenus dans la formule avec une valeur limite DNEL

Composant	N° CAS	Travaill Travai eur eur industr profes iel ionnel	mmate s ur	Voie d'exposition	Fréquence d'exposition	Remarques
diisocyanate de 4,4'- méthylènediphényle; 4,4'-diisocyanate de diphénylméthane	101-68-8	50 mg/kg		Cutanée humaine	Court terme, effets systémiques	
		0.1 mg/m3		Inhalation humaine	Court terme, effets systémiques	
		0.1 mg/m3		Inhalation humaine	Court terme, effets locaux	
		0.05 mg/m3		Inhalation humaine	Long terme, effets systémiques	
		0.05 mg/m3		Inhalation humaine	Long terme, effets locaux	
			25 mg/kg	Cutanée humaine	Court terme, effets systémiques	
			0.05 mg/m3	Inhalation humaine	Court terme, effets systémiques	
			20 mg/kg	Orale humaine	Court terme, effets systémiques	
			0.05 mg/m3	Inhalation humaine	Court terme, effets locaux	
			0.025 mg/m3	Inhalation humaine	Long terme, effets systémiques	
			0.025 mg/m3	Inhalation humaine	Long terme, effets locaux	
		28.7 mg/cm2	17.2 mg/cm2	Cutanée humaine	Court terme, effets locaux	

8.2. Contrôles de l'exposition

Protection des yeux:

Utiliser des visières de sécurité fermées, ne pas utiliser de lentilles oculaires.

Protection de la peau:

Porter des vêtements qui garantissent une protection totale pour la peau, par ex. en coton, caoutchouc, PVC ou viton.

Protection des mains:

Matériaux appropriés pour les gants de sécurité; EN ISO 374:

Polychloroprène - CR: épaisseur> = 0.5mm; temps de rupture> = 480min.

Caoutchouc nitrile - NBR: épaisseur> = 0,35 mm; temps de rupture> = 480min.

Caoutchouc butyle - IIR: épaisseur> = 0,5mm; temps de rupture> = 480min.

Caoutchouc fluoré - FKM: épaisseur> = 0,4mm; temps de rupture> = 480min.

L'utilisation de gants en néoprène est conseillée (0,5 mm). Gants déconseillé: gants pas étanche à l'eau

Protection respiratoire:

Tous les équipements de protection individuelle (E.P.I) doivent être conformes aux normes CE qui les régissent (telles que EN ISO 374 pour les gants et EN ISO 166 pour les lunettes). Ils doivent être

maintenu en bon état et stockés de manière adéquate. La consultation du fournisseur des E.P.I. est toujours recommandée.

Dans le cas de insuffisant aération utiliser masque avec des filtres ABEKP (EN 14387).

L'utilisation d'un masque anti-poussières est recommandé pendant la durée du gàchage. (EN 149)

Utiliser un dispositif de protection des voies respiratoires adéquat.

Mesures d'hygiène et techniques

N.A.

Contrôles d'ingénierie appropriés:

N.A.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique: Solide

Date 11/03/2021 Nom produit MAPEPROOF SWELL Page n. 5 de 11

Aspect et couleur: pâte gris Odeur: caractéristique Seuil d'odeur: N.A.

pH: N.A.

Point de fusion/congélation: N.A.

Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition: N.A.

Point éclair: N.A.

Vitesse d'évaporation: N.A.

Limite supérieure/inférieure d'inflammabilité ou d'explosion : N.A.

Densité des vapeurs: N.A. Pression de vapeur: N.A. Densité relative: 1.25 g/cm3

Hydrosolubilité: Aucune donnée disponible Coefficient de partage (n-octanol/eau): N.A.

Température d'auto-allumage : N.A. Température de décomposition: N.A.

Viscosité: N.A.

Propriétés explosives: ==
Propriétés comburantes: N.A.
Inflammation solides/gaz: N.A.

9.2. Autres informations

Aucune information supplémentaire

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Stable en conditions normales

10.2. Stabilité chimique

Stable en conditions normales

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucun.

10.4. Conditions à éviter

Stable dans des conditions normales.

10.5. Matières incompatibles

Aucune en particulier.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucun.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Informations toxicologiques concernant le mélange :

Comme les données toxicologiques sur le mélange ne sont pas disponibles, il faut considérer la concentration de chaque substance pour évaluer les effets toxicologiques dérivant de l'exposition au mélange.

Voici les informations toxicologiques concernant les principales substances présentes dans le mélange :

isocyanate de tosyle

a) toxicité aiguë

LD50 oral rat = 2234 mg/kg

LC50 inhalation rat > 640 ppm 1h

nonane

a) toxicité aiguë

a) toxicité aiguë

LC50 inhalation rat = 3200 ppm 4h

diisocyanate de 4,4'méthylènediphényle;

4,4'-diisocyanate de diphénylméthane

LD50 oral rat > 2000 mg/kg

LD50 peau lapin > 9400 mg/kg

LC50 L'inhalation de poussière rat = 0.368 mg/l 4h

LC50 inhalation rat = 369 mg/m3 4h

LD50 oral rat = 31600 mg/kg

cutanée/irritation cutanée

Date 11/03/2021 Nom produit MAPEPROOF SWELL Page n. 6 de 11

d) sensibilisation respiratoire ou cutanée

Sensibilisation de la peau peau souris Positif

Sensibilisation par inhalation inhalation Positif

Carcinogénicité inhalation rat = 6 mg/m3

f) cancérogénicité g) toxicité pour la reproduction

NOAEL inhalation rat = 12 mg/m3

2 y 20 d

Si on n'a pas spécifié différemment, les données demandés par le Règlement (UE)2015/830 indiquées ci-dessous sont à considérer N.A.

- a) toxicité aiguë
- b) corrosion cutanée/irritation cutanée
- c) lésions oculaires graves/irritation oculaire
- d) sensibilisation respiratoire ou cutanée
- e) mutagénicité sur les cellules germinales
- f) cancérogénicité
- g) toxicité pour la reproduction
- h) toxicité spécifique pour certains organes cibles exposition unique

Dynamique de génération du poison, informations sur la division et le métabolisme

- i) toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée
- j) danger par aspiration

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Utiliser le produit rationnellement en évitant de le disperser dans la nature.

Informations écotoxicologiques:

Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Liste des composants écotoxicologiques

Composant N° identification Informations écotoxicologiques

diisocyanate de 4,4'méthylènediphényle; 4,4'diisocyanate de diphénylméthane CAS: 101-68-8 -EINECS: 615-005-00-9 - INDEX: 202-966-0 a) Toxicité aquatique aiguë: LC50 Poissons > 1000 mg/L 96

a) Toxicité aquatique aiguë: EC50 Daphnie > 1000 mg/L 24

b) Toxicité aquatique chronique : NOEC Daphnie > 10 mg/L - 21 d

a) Toxicité aquatique aiguë: EC50 Algues > 1640 mg/L 72

c) Toxicité pour les bactéries : EC50 > 100 mg/L 3 c) Toxicité terrestre : NOEC > 1000 mg/kg - 14 d

e) Toxicité pour les plantes : NOEC > 1000 mg/kg - 14 d

12.2. Persistance et dégradabilité

N.A.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

N.A.

12.4. Mobilité dans le sol

N.A.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

 Date
 11/03/2021
 Nom produit
 MAPEPROOF SWELL
 Page n. 7 de 11

12.6. Autres effets néfastes

N.A.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

La production de déchets doit être évitée ou minimisée dans la mesure du possible. Récupérez si possible.

Un code de déchet (EWC) selon la liste européenne des déchets (LoW) ne peut pas être spécifié, en raison de la dépendance à l'utilisation. Contacter et envoyer à un service d'élimination des déchets autorisé.

Méthodes d'élimination

L'élimination de ce produit, des solutions, de l'emballage et de tout sous-produit doit à tout moment être conforme aux exigences de la législation sur la protection de l'environnement et l'élimination des déchets et à toutes les exigences des autorités locales régionales.

Éliminez les produits excédentaires et non recyclables via un entrepreneur agréé d'élimination des déchets.

Ne jetez pas les déchets dans les égouts.

Déchets dangereux: Oui

Considérations relatives à l'élimination:

Ne pas laisser pénétrer dans les égouts ou les cours d'eau.

Éliminez le produit conformément à toutes les réglementations fédérales, nationales et locales applicables.

Si ce produit est mélangé à d'autres déchets, le code de déchet d'origine peut ne plus s'appliquer et le code approprié doit être attribué.

Éliminer les conteneurs contaminés par le produit conformément aux dispositions légales locales ou nationales. Pour plus d'informations, contactez votre autorité locale de gestion des déchets.

Précautions spéciales:

Ce matériau et son contenant doivent être éliminés de manière sûre. Des précautions doivent être prises lors de la manipulation de récipients vides non traités.

Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts.

Les contenants ou doublures vides peuvent retenir certains résidus de produit. Ne réutilisez pas les contenants vides.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Produit non dangereux au sens des réglementations de transport.

14.1. Numéro ONU

N.A.

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

N.A

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

N.A.

14.4. Groupe d'emballage

N.A.

14.5. Dangers pour l'environnement

N.A

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

N.A.

Route et Rail (ADR-RID) :

N.A.

ADR-Numéro d'identification du danger: NA

Air (IATA):

N.A.

Mer (IMDG):

N.A

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

N.A.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

COV (2004/42/EC): N.A. g/l

Dir. 98/24/CE (Risques dérivant d'agents chimiques pendant le travail)

Dir. 2000/39/CE (Limites d'exposition professionnelle)

Réglement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Règlement (UE)2015/830

Date 11/03/2021 Nom produit MAPEPROOF SWELL Page n. 8 de 11

Réglement (CE) nº 1272/2008 (CLP) Réglement (CE) n° 790/2009 (ATP 1 CLP) Règlement (EU) n° 2018/669 (ATP 11 CLP) Règlement (EU) n° 2019/521 (ATP 12 CLP) Réglement (EU) n° 286/2011 (ATP 2 CLP) Règlement (EU) n° 618/2012 (ATP 3 CLP) Règlement (EU) n° 487/2013 (ATP 4 CLP) Règlement (EU) n° 944/2013 (ATP 5 CLP) Règlement (EU) n° 605/2014 (ATP 6 CLP) Règlement (EU) n° 2015/1221 (ATP 7 CLP) Règlement (EU) n° 2016/918 (ATP 8 CLP) Règlement (EU) n° 2016/1179 (ATP 9 CLP) Règlement (EU) n° 2017/776 (ATP 10 CLP) Règlement (EU) n° 2018/669 (ATP 11 CLP) Règlement (EU) n° 2018/1480 (ATP 13 CLP) Dispositions relatives aux directive EU 2012/18 (Seveso III):

N.A

Classe de danger allemande pour l'eau (WGK)

ΝΔ

Restrictions liées au produit ou aux substances contenues conformément à l'Annexe XVII de la Réglementation (CE) 1907/2006 (REACH) et ses modifications successives:

Restrictions liées au produit: 40

Restrictions liées aux substances contenues: 56

Substances SVHC:

Aucune donnée disponible

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée pour le mélange

RUBRIQUE 16: Autres informations

Eye Irrit. 2

Resp. Sens. 1

Skin Sens. 1

Carc. 2

3.3/2 3.4.1/1

3.4.2/1

3.6/2

Code	Description					
EUH014	Réagit violemment au contact de l'eau.					
H226	Liquide et vapeurs inflammables.					
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de p	énétration dans les voies respiratoires.				
H315	Provoque une irritation cutanée.					
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.					
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.					
H332	Nocif par inhalation.					
H334	Peut provoquer des symptômes allergiques	s ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.				
H335	Peut irriter les voies respiratoires.					
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.					
H351	Susceptible de provoquer le cancer.					
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée par inhalation.					
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.					
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.					
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entr	aîne des effets néfastes à long terme.				
Code	Classe de danger et catégorie de danger	Description				
2.6/3	Flam. Liq. 3	Liquide inflammable, Catégorie 3				
3.1/4/Inhal	Acute Tox. 4	Toxicité aiguë (par inhalation), Catégorie 4				
3.10/1	Asp. Tox. 1	Danger par aspiration, Catégorie 1				
3.2/2	Skin Irrit. 2	Irritation cutanée, Catégorie 2				

Date 11/03/2021 Nom produit MAPEPROOF SWELL Page n. 9 de 11

Irritation oculaire, Catégorie 2

Cancérogénicité, Catégorie 2

Sensibilisation respiratoire, Catégorie 1

Sensibilisation cutanée, Catégorie 1

3.8/3	STOT SE 3	Toxicité spécifique pour certains organes cibles —Exposition unique STOT un., Catégorie 3
3.9/2	STOT RE 2	Toxicité spécifique pour certains organes cibles —Exposition répétée STOT rép., Catégorie 2
4.1/A1	Aquatic Acute 1	Danger aigu pour le milieu aquatique, Catégorie 1
4.1/C1	Aquatic Chronic 1	Danger chronique (à long terme) pour le milieu aquatique, Catégorie 1
4.1/C3	Aquatic Chronic 3	Danger chronique (à long terme) pour le milieu aquatique, Catégorie 3

Classification et procédure utilisées pour établir la classification des mélanges conformément au règlement (CE) 1272/2008 [CLP]:

Classification conformément au règlement (CE) n° 1272/2008

Méthode de classification

3.4.1/1

Méthode de calcul Méthode de calcul

Ce document a été préparé par une personne compétente qui a été formée de façon appropriée.

Principales sources bibliographiques:

4.1/C3

ECDIN - Réseau d'information et Informations chimiques sur l'environnement - Centre de recherche commun, Commission de la Communauté Européenne

PROPRIÉTÉS DANGEREUSES DES MATÉRIAUX INDUSTRIELS DE SAX - Huitième Edition - Van Nostrand Reinold

Les informations contenues se basent sur nos connaissances à la date reportée ci-dessus. Elles se réfèrent uniquement au produit indiqué et ne constituent pas de garantie d'une qualité particulière.

L'utilisateur doit s'assurer de la conformité et du caractère complet de ces informations par rapport à l'utilisation spécifique qu'il doit en faire. Cette fiche annule et remplace toute édition précédente.

Légende des abréviations et acronymes utilisés dans la fiches de données de sécurité

ACGIH: Conférenceaméricaine des hygiénistes industriels gouvernementaux

ADR: Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route.

AND: Accord européen relatif au transport International des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieure

ATE: Estimation de la toxicité aiguë, ETA

ETAmélange: Estimation de la toxicité aiguë (Mélanges)

BCF: Facteur de Concentration Biologique

BEI: Indice Biologique d'Exposition

BOD: Demande Biochimique en Oxygène

CAS: Service des résumés analytiques de chimie (division de la Société Chimique Américaine).

CAV: Centre Anti-Poison

CE: Communauté Européenne

CLP: Classification, Etiquetage, Emballage.

CMR: Cancérigènes, Mutagènes et Reprotoxiques

COD: Demande Chimique en Oxygène

COV: Composés Organiques volatils

CSA: Evaluation de la Sécurité Chimique.

CSR: Rapport sur la Sécurité Chimique

DMEL: Dose Dérivée avec Effet Minimum

DNEL: Niveau dérivé sans effet.

DPD: Directive sur les Préparations Dangereuses

DSD: Directive sur les Substances Dangereuses

EC50: Concentrationà la moitié de l'efficacité maximale

ECHA: Agence européenne des produits chimiques

EINECS: Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes.

ES: Scénario d'Exposition

GefStoffVO: Ordonnance sur les substances dangereuses, Allemagne.

GHS: Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques.

IARC: Centre international de recherche sur le cancer

IATA: Association internationale du transport aérien.

IATA-DGR: Réglementation pour le transport des marchandises dangereuses par l'"Association internationale du transport aérien" (IATA).

IC50: concentration à la moitié de l'inhibition maximale

ICAO: Organisation de l'aviation civile internationale.

ICAO-TI: Instructions techniques par l'"Organisation de l'aviation civile internationale" (OACI).

IMDG: Code maritime international des marchandises dangereuses.

INCI: Nomenclature internationale des ingrédients cosmétiques.

IRCCS: Institut d'hospitalisation et de soins à caractère scientifique

KSt: Coefficient d'explosion.

11/03/2021 MAPEPROOF SWELL Date Nom produit Page n. 10 de 11 LC50: Concentration létale pour 50 pour cent de la population testée.

LD50: Dose létale pour 50 pour cent de la population testée.

LDLo: Dose Létale Faible N.A.: Non Applicable N/A: Non Applicable

N/D: Non défini / Pas disponible

NA: Non disponible

NIOSH: Institut National de la Santé et de la Sécurité professionnelle

NOAEL: Dose Sans Effet Nocif Observé

OSHA: Service de la Sécurité et de l'Hygiène du Travail

PBT: Très persistant, bioaccumulable et toxique

PGK: Instruction d'emballage

PNEC: Concentration prévue sans effets.

PSG: Passagers

RID: Réglement concernant le transport international ferroviaire des marchandises dangereuses.

STEL: Limite d'exposition à court terme.

STOT: Toxicité spécifique pour certains organes cibles.

TLV: Valeur de seuil limite.

TWATLV: Valeur de seuil limite pour une moyenne d'exposition pondérée de 8 heures pas jour. (Standard ACGIH)

vPvB: Très persistant, Très Bioaccumulable. WGK: Classe allemande de danger pour l'eau.

Paragraphes modifiés de la révision précédente:

- 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE
- 2. DESCRIPTION des risques
- 3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS
- 7. MANIPULATION ET STOCKAGE
- 8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE
- 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES
- 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES
- 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES
- 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION
- 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT
- 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES
- 16. AUTRES INFORMATIONS

Date 11/03/2021 Nom produit MAPEPROOF SWELL Page n. 11 de 11